



ATHLÉTISME CANADA

CERTIFICAT DE MESURAGE D'UNE COURSE SUR ROUTE

Information concernant la course

Nom du parcours 5 km du Marathon de Rimouski

Numéro du certificat QC-2024-022-LJJL Distance 5 km Date de la course Le 8 sept. 2024

Ville Rimouski Province Québec

Personne-ressource pour la course Sébastien Bolduc Courriel de la personne-ressource sebastien@sebastienbolduc.com

Information concernant le parcours

Élévation du départ 36 m Élévation de l'arrivée 36 m

Dénivelé (m/km) 0 Pourcentage de séparation 0.08%

Information concernant le mesureur

Nom du mesureur Gilles Cormier, myriametgilles@globetrotter.net

Date du mesurage Le 17 septembre 2024 Date d'expiration Le 31 décembre 2033


Avis officiel

Selon l'examen des données fournies par le mesureur nommé ci-dessus, le parcours décrit ci-dessus et sur la carte jointe est certifié par la présente comme ayant un mesurage raisonnablement précis, conformément aux normes du **Road Running Technical Council**, reconnues par Athlétisme Canada. Si des modifications sont apportées au parcours, la certification devient caduque et le parcours doit être certifié de nouveau.

Validation du parcours

Lorsqu'un **record national ouvert** est établi sur ce parcours, ou à la discrétion d'**Athlétisme Canada**, un nouveau mesurage de validation peut être exigé et effectué par un mesureur qualifié. Si le nouveau mesurage démontre que le parcours est trop court, alors le record en attente d'homologation sera rejeté, et la certification du parcours est annulée.

Certifié au niveau national par

Signature du certificateur 

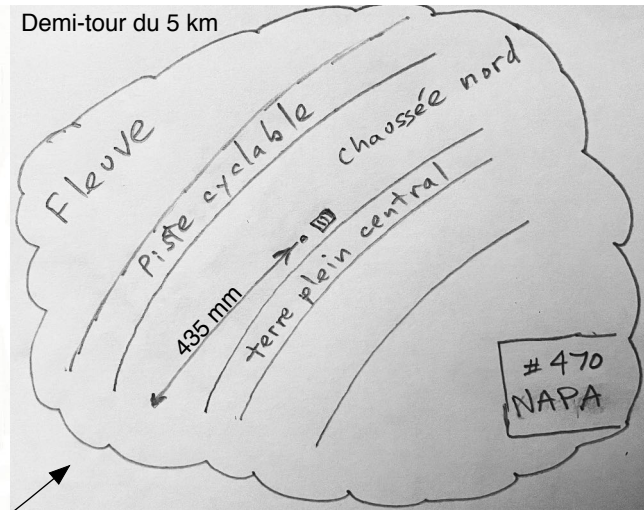
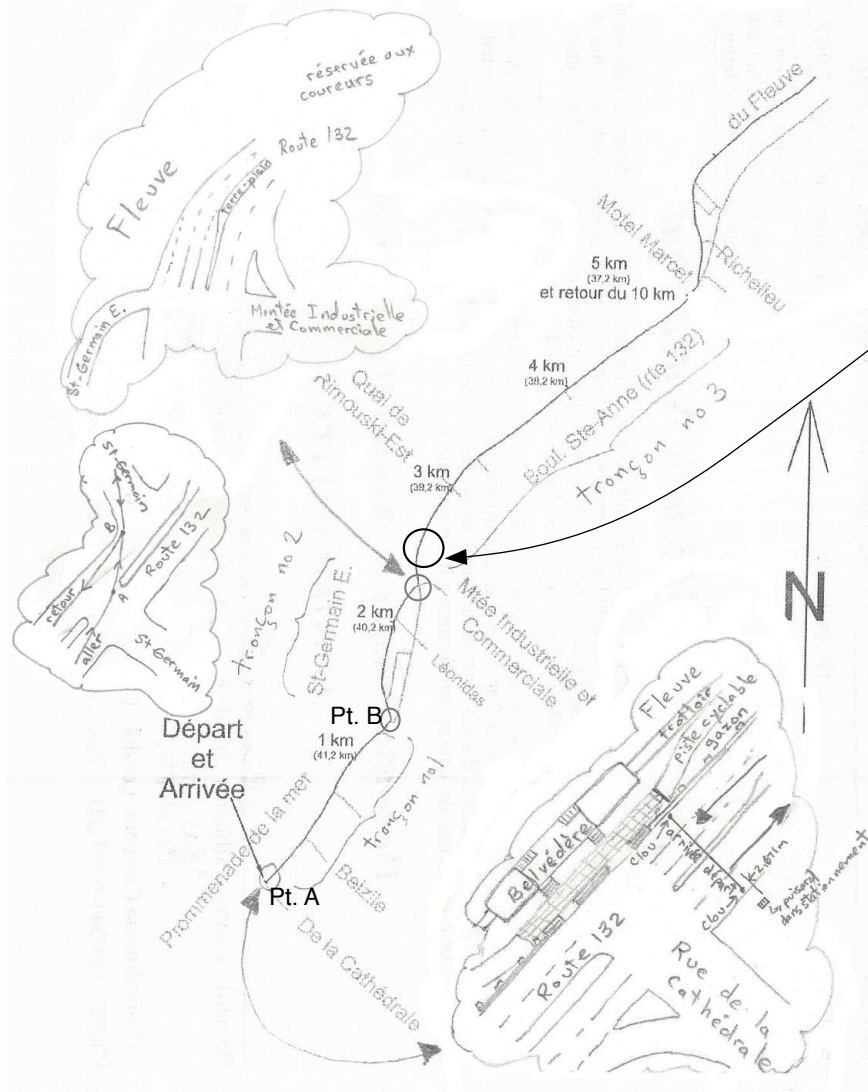
Le 10 septembre 2024

Date

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce certificat, veuillez adresser vos questions à coursemeasurement@athletics.ca



5 km du Marathon de Rimouski



5 km du Marathon de Rimouski

Parcours aller-retour de 5 km:

La ligne de départ et d'arrivée est sur la route 132 et est délimitée par un clou dans le pavage près de la bordure à 2,671 m à l'ouest de la jonction entre le pavé uni et l'enrobé bitumineux de la piste cyclable de la Promenade de la mer du côté Est de l'intersection avec la rue de la Cathédrale et un autre clou à l'extrémité sud de la chaussée (voir croquis).

Tronçon no 1 Aller sur chaussée sud de la route 132 jusqu'à l'intersection rue St-Germain (pt int. A) puis sur la chaussée nord jusqu'à la rue St-Germain au nord de la 132 (pt int. B). Retour toujours sur la chaussée nord de la route 132. Parcours mesuré selon plus courte trajectoire possible entre 300 mm de la bordure de droite de la chaussée et 300 mm de la bordure du terre-plein central.

Tronçon no 2 Sur rue St-Germain est entre la fin de la promenade de la mer et l'intersection de la montée Industrielle-et-Commerciale. Aucune restriction. Parcours mesuré selon plus courte trajectoire possible en demeurant à au moins 300 mm des bordures des 2 côtés de la rue.

Tronçon no 3 Sur chaussée nord de la route 132 entre la montée Industrielle-et-Commerciale et le point de retour situé face au coin ouest du bâtiment du 470 rue St-Germain Est (NAPA Pièces d'auto). Parcours mesuré selon plus courte trajectoire possible entre 300 mm de la bordure nord et 300 mm du terre-plein central.

Le point de retour est localisé par un clou à maçonnerie planté dans l'asphalte 435 mm avant la grille de puisard située près de la bordure du terre-plein central (intérieur de courbe) et à 300 mm de la bordure.

Chaque km ainsi que le point de retour du 5 km sont marqués par un clou à maçonnerie planté dans l'asphalte.

Mesuré par Gilles Cormier le 17 septembre 2024



Certifié par Athlétisme Canada

QC-2024-022-LJJL

Date d'expiration:

le 31 décembre 2033